

98, BD EDOUARD-HERRIOT B.R. 3209 06204 NICE CEDEX 3 TÉL. 04 93 37 53 53 FAX 04 93 37 55 36

René Guerra
Maître de conférences Hors Classe HDR
Agrégé de l'Université
Docteur en slavistique de l'Université de Paris
Membre du CTEL
Ancien directeur du Département de russe
Université de Nice – Sophia Antipolis
Membre du Jury du Concours Commun Mines Ponts
Ancien Vice-président de la 13e Section du CNU

Nice, le 5 juin 2013

ATTESTATION

Ayant pris connaissance des « rapports » du CNU suite à la candidature de M. Anatoly Livry pour la qualification MCF, j'appelle mes collègues à faire preuve de déontologie universitaire. M. Livry, auteur de trois monographies, écrivain de langue russe, lauréat de deux prix scientifiques et d'un prix littéraire américain, préparant deux HDR, a enseigné plusieurs années dans deux universités françaises. M. Livry est l'unique slaviste qui peut également se targuer d'être un helléniste édité par le *BAGB* (dirigé par Alain Billault, directeur de la faculté d'études grecques à Paris IV – Sorbonne) et un philologue allemand édité par la *Nietzscheforschung* depuis 2006 ainsi que par l'éditeur berlinois de Nietzsche « Walter de Gruyter ». M. Livry, avec lequel j'ai travaillé pendant deux ans, est un atout pour notre Université.

Je ne puis qu'exprimer mon étonnement devant le mépris avec lequel les « rapporteurs » du CNU ont considéré l'opinion que j'avais pris le soin d'argumenter sur trois pages : par souci de déontologie, en qualité de collègue de M. Livry, et donc connaissant ses qualités, j'avais évité de m'étaler pendant sa soutenance, ce qui m'a été injustement reproché par les « rapporteurs » slavistes de l'année 2012, S. Rolet et R. Gayraud (les deux « rapports », bien que signés dans des lieux différents, sont datés du même jour, le 20 janvier 2012, curieux hasard ...) qui sont allés jusqu'à compter le nombre des lignes de mon rapport. Cette fois-ci, aucun de mes témoignages n'a été mentionné par aucun de quatre « rapporteurs » des 10e et 13e Sections.

L'insuffisance de déontologie des « rapporteurs » se traduit également par l'absence de toute mention des recommandations et des éloges fournies par M. Livry, que ce soit celles du doyen du LASH de Nice – Sophia Antipolis, le professeur Alain Tassel, du pré-rapporteur de la thèse de M. Livry le professeur Daniel Aranjo (Prix de la critique de l'Académie française 2003), du professeur à Moscou-Lomonossov Natalia Pakhsaryan qui fut également le pré-rapporteur de la thèse de M. Livry (le professeur Pakhsaryan est présenté, à juste titre, par P. Quillier comme représentant de la « slavistique russe d'aujourd'hui, mais aussi celui du comparatisme russe » p. 1 du « Rapport après soutenance », et ce, contrairement à tous les «rapporteurs » slavistes de M. Livry qui ont visiblement du mal à maîtriser toutes les finesses de la langue russe), du professeur d'Heidelberg Andreas Urs Sommer (Prix Friedrich Nietzsche 2012), du professeur à la Humboldt Universität Renate Reschke (Président de la Nietzsche-Gesellschaft et éditrice de M. Livry à la Nietzscheforschung), du membre de l'Institut de France Pierre Brunel (qui a qualifié l'article de M. Livry sur Claudel de « passionnant » et l'avait invité à son émission radiophonique) ou même des éloges de P. Quillier en langue allemande à l'attention de la « Humboldt-Stiftung ».

Mes collègues français et étrangers sont surpris par le manque de déontologie dont fait preuve la 13e Section qui indique dans sa conclusion de 2013 que « le dossier ne présente pas d'évolution depuis la dernière non-qualification». Ce propos est avancé en dépit du commencement par M. Livry d'une HDR en études slaves et de la bonne douzaine d'articles que M. Livry a fait paraître dans des revues avec comité de lecture ou de sa participation à quatre colloques internationaux avec comité de sélection.

En guise de post-scriptum, je me sens dans l'obligation d'attirer l'attention des membres du CNU sur un certain danger. En effet, à lire les « rapporteurs » de M. Livry de cette année 2013, l'on retrouve le mot d'ordre actuel – « déontologie » – lequel a été saisi en détournant une citation de P. Quillier qui précise justement qu'il n'a plus de griefs déontologiques envers M. Livry (sans cela, ce professeur n'aurait pu faire soutenir sa thèse à M. Livry, ni lui attribuer la mention « Très honorable », ni lui écrire une recommandation élogieuse pour la «Humboldt-Stiftung»).

La remarque de P. Quillier sur le moment de la soutenance de thèse ne doit pas être prise au sérieux, étant sans doute une boutade : P : Quillier n'a pas été menacé, ni soudoyé par M. Livry pour que la soutenance ait lieu plus tôt, cette décision ayant été prise de manière réfléchie. En outre, P. Quillier a perçu, pour diriger les recherches de M. Livry et pour en organiser la soutenance, une rémunération de l'Université de Nice — Sophia Antipolis. Nul ne peut supposer que M. Quiller ait cédé à M. Livry. Bien au contraire, M. Quillier était luimême pour attribuer à ce travail les « Félicitations », se joignant en cela à Mme Pakhsaryan et à moi-même, portant ainsi le nombre de ceux qui voulaient attribuer les « Félicitations » à M. Livry à la moitié du jury.

Je men